

Objet: DM 5 - 2021\_054

**Séance du mardi 10 août 2021**

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 04/08/2021

Présents : 12

L'an deux mille vingt-et-un et le dix août l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS.

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Stephanie SALIES, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOUAT

**Représentés:** Pierre DUPONT

**Absents:** Sylvie LACOMBE, Christelle CHAUVET

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2313 - 176	Constructions	-7000.00	
2315 - 150	Installat <sup>n</sup> , matériel et outillage techni	7000.00	
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à SAINT CERNIN, le 10 AOUT 2021.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 24/08/2021  
et publication ou notification du 24/08/2021

Le Maire,  
A. DUJOLS

